DÉPARTEMENT DU TARN

Elections Législatives du 23 novembre 1958

Circonscription de CASTRES - MAZAMET

CITOYENNES, CITOYENS,

Au cours de près de 40 ans de vie publique, je crois pouvoir affirmer que je ne vous ai jamais sciemment fardé la vérité, ni trompé sur les motifs de mes attitudes et les principes qui les inspiraient.

Aujourd'hui, en raison même de la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner et dont je suis fier, en raison aussi de la présence à mes côtés du docteur Simon REGY — que je remercie de tout cœur — et dont vous connaissez l'intégrité, la loyauté et le courage, mon devoir de franchise est plus impérieux encore après la crise grave que vient de traverser le pays.

La présence de Pierre Pflimlin à la tête du Gouvernement et sa détermination ont permis de faire appel au Général de Gaulle dans la légalité républicaine et à celui-ci de trouver la large union qu'il souhaitait, grâce à laquelle il a pu repousser les exigences des « ultras » et de leurs alliés.

Mais prenez garde ! le referendum du 28 septembre n'a pas tout réglé. Il a seulement donné une dernière chance à la Démocratie française. Il dépend des élections des 23 et 30 novembre que cette chance soit consolidée ou définitivement gâchée. Il ne suffit pas en effet d'un nouveau texte constitutionnel pour que la République soit assurée de vivre. Elle peut être étouffée par ceux qui rêvent de parti unique et de dictature, comme elle peut être paralysée par un Parlement qui serait de nouveau livré aux formations politiques qui se sont jusqu'à présent spécialisées dans le déclenchement des crises ministérielles.

Le choix des hommes chargés de vous représenter demain au Parlement est donc essentiel. Il faut qu'ils soient décidés à appliquer dans leur lettre, et surtout dans leur esprit, les dispositions constitutionnelles nouvelles, dont l'objet essentiel est d'installer dans l'Etat Républicain la stabilité et l'autorité.

MAIS L'AUTORITE EST VOUEE A LA DEGRADATION

si elle ne s'exerce pas dans le sens des apirations du pays. Il est donc important d'élire des hommes sincèrement attachés aux libertés démocratiques, à l'avènement de la justice et du progrès social qui en dérivent et prêts à s'atteler ensemble à l'œuvre de rénovation nationale qui s'impose.

Le drame Algérien

cause profonde de la crise politique récente, doit trouver sa solution. La paix ne peut être fondée, ainsi que l'a clairement indiqué le Général de Gaulle à Constantine, que sur la justice associée à un effort persévérant de promotion humaine, que sur le respect de la personnalité algérienne et la solidarité de l'Algérie avec la Métropole. Aucun concours sincère et amical ne saurait être négligé pour y parvenir.

Construire la Communauté franco-africaine

est un autre impératif auquel la France ne saurait se soustraire sans renoncer à sa vocation, et sans immédiatement encourager la naissance de nouveaux nationalismes racistes et leur mobilisation au service de l'impérialisme communiste.

Ni récession, ni inflation : l'expansion

Les missions que doit assurer la France au delà des mers nous imposeront des charges très lourdes. Ces charges deviendraient vite insupportables si le revenu national cessait de progresser. Ce serait alors la récession et l'inflation. Nous ne saurions nous rallier ni à l'une, ni à l'autre.

L'expansion n'est pas seulement la garantie des emplois et la promesse de niveaux de vie plus élevés, elle demeure notre seule sauvegarde contre une série d'abdications catastrophiques qui aboutiraient très vite à la mise en tutelle de la France ou à la misère d'une jeunesse sans emploi.

Elle est aussi la condition préalable à toute réforme fiscale efficace.

Mais une politique d'expansion ne peut être poursuivie dans la stabilité de la monnaie, et par suite du pouvoir d'achat, que si elle comporte des ordres de priorité clairement définis, notamment en matière d'investissements.

A la veille du Marché Commun, n'est-il pas évident qu'il faut mettre à la disposition des entreprises industrielles, commerciales, artisanales, les crédits de modernisation qui leur sont nécessaires et les doter d'avantages fiscaux qui encouragent l'exportation et l'implantation d'industries régionales ?

Développement des économies régionales

A la préparation de ces choix essentiels, il faut associer les représentants de toutes les forces vives de la Nation ; créer des Conseils économiques départementaux, afin que le développement des économies régionales — expansion des économies existantes, implantations d'industries nouvelles — puissent être recherchées et obtenues avec le concours des organisations syndicales et professionnelles ; créer, avec le concours de ces mêmes organisations, des commissions permanentes de reclassement, dont le caractère local ou régional permettrait de parer à la crise sociale et familiale qui ne manquerait pas de naître légitimement chez une main-d'œuvre obligée de s'expatrier pour trouver du travail.

Enfin, par esprit de justice autant que pour combattre la récession par la protection du pouvoir d'achat, il importe d'accorder une aide efficace aux chômeurs : relèvement de l'allocation de chômage partiel ou total ; organiser une véritable assurance-chômage.

L'agriculture tient dans la nation une place essentielle

Les agriculteurs bénéficient, en matière de prix et d'organisation des marchés, d'un ensemble de garanties qui ne doivent pas être remises en cause. Elles doivent être loyalement appliquées, notamment l'indexation des prix de leurs produits. L'efficacité de cette politique ne sera complète que lorsque l'agriculture française sera assurée de pouvoir développer sa production sans crainte de la mévente. Cela suppose une politique généralisée du froid, seule susceptible de permettre le stockage et le report de la vente des produits agricoles, ainsi que d'utiliser à plein les possibilités du Marché Commun Européen.

Sur le plan social, doter les agriculteurs et artisans de tous les avantages sociaux, retraites et prestations dont bénéficient les salariés de l'industrie et du commerce.

La politique d'unification européenne

à laquelle s'attache le nom de Robert Schuman, doit être continuée et développée. Elle demeure, pour les peuples de notre continent, la meilleure chance de paix, la plus sûre promesse de progrès économique et social.

Telles sont les tâches qui attendent la nouvelle République.

A cette œuvre commune les démocrates de notre esprit apporteront une contribution essentielle. Parce que nous croyons à la valeur universelle des principes de la civilisation chrétienne, nous avons, à la fois, le sens de la liberté et le souci exigeant de la justice sociale. Nous savons aussi que les hommes de notre temps doivent dépasser les querelles qui froissent les consciences, les oppositions doctrinales entre dirigistes et libéraux, pour pratiquer une politique qui, dans le cadre des grandes orientations, éclairera et guidera la nation dans l'immense effort de promotion humaine qu'elle se doit d'entreprendre en Métropole et Outre-Mer.

MES CHERS CONCITOYENS,

Désormais déchargé de l'obligation de représenter tout le département, je pourrai, comme autrefois, consacrer mes forces et mes instants à l'arrondissement de Castres et Mazamet.

Si je suis votre élu, pour la sauvegarde de tous les intérêts moraux et matériels de cet arrondissement, pour assurer sa prospérité, je serai toujours prêt à collaborer avec tous ceux, quels qu'ils soient, qui voudront bien s'associer à mes efforts et faire appel à mon concours.

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

François REILLE-SOULT

DEPUTE SORTANT
CANDIDAT DU M.R.P. ET DE L'UNION DES DEMOCRATES.
CROIX DE GUERRE 1914-18 ET 1939-45
MEDAILLE DE LA RESISTANCE

Suppléant : Docteur Simon RÉGY

MAIRE ET CONSEILLER GENERAL DE MONTREDON-LABESSONNIE.
CROIX DE GUERRE 1939-1945.

Imp. Coop. du Sud-Ouest, ALBI